

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

ROME : LETTRE DE SA SAINTEFÉ à l'Empereur de Chine ; le consistoire du 27 mars ; nomination du Nonce à Bruxelles.—DÉCRET relatif aux chemins de la Croix. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE : nomination ecclésiastique, l'assassinat des RR. PP. Fafard et Marchand démenti ; réunion des conférences



### SOMMAIRE

de la Saint-Vincent de Paul ; CLERGÉ ET DÉMOCRATIE par Ph. de Grandlieu.— HÔPITAL SAINT-JOSEPH à Paris ; Un rapprochement saisissant. — CONFÉRENCE SUR LE CONCORDAT par Emile Ollivier. — HONNEUR À LA CROIX, manifestation à Lyon. — LE VIEUX MUSICIEN, par Marthe Lachèse (suite). — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO

2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an payable d'avance,

Les abonnements datent de premier de chaque mois.

LE NUMÉRO

2 cents

Permis d'imprimerie : † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent

MONTREAL.

## PRIERES DES QUARANTE HEURES.

<b>DIMANCHE, 26</b>	<b>AVRIL</b>	—Saint-Jean-Baptiste à Montréal.
<b>MARDI, 28</b>	“	—Saint-Joseph de Soulanges.
<b>JEUDI, 30</b>	“	—Saint-Raphael de l'île Bizard.
<b>SAMEEI, 2</b>	<b>MAI</b>	—Sainte-Cunégonde. (†)

## FETES DE LA SEMAINE.

<b>DIMANCHE, 26</b>	<b>AVRIL</b>	—3e Dimanche après Pâques.— PATRONAGE DE ST JOSEPH, double, 2e classe, ornements blancs. <i>En ce jour on annonce la fête des SS. Philippe et Jacques, et l'anniversaire pour vendredi de la consécration de l'évêque de Montréal.</i>
<b>Lundi, 27</b>	“	—SS. CLET ET MARC, PP. MM., sple, orn. rgs.
<b>Mardi, 28</b>	“	—ST P. UL DE LA CROIX, C, dble, orn. blcs.
<b>Mercredi, 29</b>	“	— ST PIERRE, M., double, ornements rouges.
<b>Jeudi, 30</b>	“	—STE CATHERINE DE SIENNE, V., dble, orn. bls.
<b>Vendredi, 1er</b>	<b>MAI</b>	—SS. PHILIP. ET JACQ, Ap., d., 2e cl., or. rg.
<b>Samedi, 2</b>	“	—ST ATHANASE, E. D., double, orn. blancs.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES.

**CATHÉDRALE.**—Tous les soirs du mois de mai, exercices du mois de Marie à 7 h. Mercredi 29 à 7 h a. m., grand'messe pour les bienfaiteurs de l'évêché.

**NOTRE-DAME DE BONSECOURS**—Jeudi 30 avril, à 7 h. p. m., ouverture du mois de Marie, présidé par Mgr de Montréal. Sa Grandeur recevra le clergé à la sacristie avant l'exercice.

**GRAND SÉMINAIRE.**—Vendredi 1er mai, à 9½ h., messe pontificale par Mgr de Montréal à l'occasion du 12e anniversaire de sa consécration épiscopale.

**NOTRE-DAME DU MONT-ROYAL.**—Jeudi 30, profession religieuse.

## CONFIRMATION.

*Jeudi 30 avril, a. m., pensionnat de la Congrégation à la Montagne ; dans l'après-midi à l'Académie Saint-Denis.*

*Dimanche 26, fête du titulaire des églises paroissiales de N. D. du F in Conseil à Montréal, Saint-Joseph du Lac et Saint-Clet ; solennité du titulaire de Saint-Zotique.*

(†) Ces Quarante-Heures seront à l'externat du Sacré-Cœur, à Montréal.

LETTRE DE SA SAINTETÉ LÉON XIII

A L'EMPEREUR DE LA CHINE.

*Très grand Empereur,*

“ La guerre récemment soulevée dans certaines régions de Votre Empire Nous invite à tâcher de mériter par Nos études et Nos offices Votre bienveillance et Votre clémence, afin qu'il ne résulte aucun dommage pour la religion catholique de ces combats guerriers. En cela, Nous accomplissons un légitime devoir, puisqu'il Nous appartient de protéger, autant que Nous le pouvons et en tout lieu, la catholicité ; Nous suivons l'exemple de Nos Prédécesseurs, qui, plus d'une fois, ont imploré les puissants Princes, Vos ancêtres, en faveur des missionnaires d'Europe et du peuple chrétien. Ce qui Nous donne grande espérance, c'est que Vous avez donné, en ce temps même, plusieurs témoignages de Votre bon vouloir à l'égard des chrétiens ; Nous avons su, en effet, qu'au début de la guerre, Votre autorité a décrété que les chrétiens devaient être respectés, et qu'on ne fit aucun mal même aux missionnaires de la nation française. Il n'est personne qui en cela, grand prince, n'ait reconnu Votre équité et Votre humanité. D'autant plus que les prêtres, tous tant qu'ils sont, habitant Votre florissant empire pour y prêcher l'Évangile, sont envoyés par les Pontifes Romains, de qui ils tiennent leurs ressources, leur mandat et toute leur autorité. Ils ne sont pas recrutés dans une seule nation ; on en compte aujourd'hui un grand nombre de l'Italie, de la Belgique, de la Hollande, de l'Espagne, de l'Allemagne, qui habitent dix provinces de Votre vaste domination. Les prêtres, tant de la Société de Jésus que de la Congrégation des Missions, qui travaillent en d'autres provinces, viennent de nations très diverses. Et cela est pleinement d'accord avec la nature de la religion chrétienne qui n'est pas faite pour un seul peuple, mais pour tous, qui unit tous les hommes par des liens fraternels, sans aucune distinction de lieu ou d'espèce.

“ L'œuvre de ceux qui travaillent au nom de l'Évangile est très salulaire, même aux choses publiques. Ils doivent s'abstenir des affaires politiques, et se donner tout entiers à la propagation et à la sauvegarde de la science de Jésus-Christ. Les principaux préceptes de la doctrine chrétienne sont : craindre Dieu et conserver en toute chose la justice en son intégrité et son inviolabilité, d'où il suit qu'il faut se soumettre aux magistrats, obéir aux lois, honorer le roi non seulement par crainte de sa colère, mais sur tout par conscience ; rien certes n'est plus propre que ces vertus à tenir la multitude dans le devoir, et à conserver la sécurité publique.

“ A la vérité, les prêtres catholiques venus d'Europe, qui depuis quelques siècles déjà exercent la fonction apostolique dans le puissant empire chinois, loin d'avoir apporté aucune gêne à la puissance publique et aux affaires publiques, ont au contraire, de l'aven de tous, rendu de grands services; ils y sont arrivés d'abord par la propagation de la discipline morale du christianisme, ensuite par la diffusion des lettres et des autres arts, qui comprennent la civilisation des peuples.— Puisque la même pensée, la même intention animent ceux qui instruisent à présent les Chinois dans l'institution chrétienne, Vous ne pouvez douter de les trouver toujours, avec même volonté et fidélité, soumis à Votre nom et à Votre Majesté

“ Nous donc, puissant Empereur, Nous Vous rendons et mai tenons la plus grande reconnaissance à cause des témoignages de bienveillance que Vous leur avez donnés; et en même temps, au nom de cette clémence qui Vous distingue, Nous Vous adjurons vivement, dans les présentes vicissitudes des choses, de les couvrir de Votre bonté, de les abriter de Votre ferme patronage, afin qu'ils ne reçoivent aucun dommage, et qu'ils jouissent d'une sûre liberté dans leur ministère, de Vos bienfaits, sans recevoir aucune offense.

“ En attendant, Nous supplions Dieu, maître du ciel et de la terre, afin qu'il Vous comble sans cesse, très illustre Prince, des fécondes grâces de sa bonté.

“ Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 1er février 1885, la septième année de Notre Pontificat.

“ LÉON XIII PAPE. ”

— Notre Saint Père le Pape a tenu, le 27 mars, dans le palais apostolique du Vatican, un Consistoire secret dans lequel il a préconisé plusieurs prélats nommés aux sièges vacants dans les différentes églises suivantes :

— Les églises métropolitaines de Tolède, de Séville, de Grenade (Espagne); de Cambrai et d'Avignon (France); l'église métropolitaine de Léopol, rit grec-ruthène et rit latin (Pologne); l'église métropolitaine de Tarente (Italie); l'église cathédrale de Madrid et Compluto ou Alcalá (Espagne), siège récemment érigé; les églises cathédrales unies de Pistoria et Prato et celle de Tivoli (Italie); l'église cathédrale de Salamanque (Espagne); l'église cathédrale de Tunéo de Colle di Val d'Elsa, de Lacedonia (Italie); l'église cathédrale de Linz (Autriche); l'église cathédrale de Stanilaw, du rit grec-ruthène (Pologne), siège récemment érigé; les églises cathédrales de Dijon, de Digne, d'Agen, du Mans, de Verdun (France); l'église cathédrale de la Guadeloupe ou Basse-Terre; les églises cathédrales de Léon, de Lugo (Espagne); l'église cathédrale de Yayo ou Sainte-Elisabeth, aux Philippines; l'église cathédrale de Limbourg (Autriche); l'église cathédrale de Médellin, dans la Colombie; l'église cathédrale de Porto-Vecchio, à l'Equateur; l'église cathédrale de Quérétaro, au Mexique.

—MGR FERRATA, ancien auditeur de la Nonciature de Paris, a été nommé Nonce à Bruxelles.

—Le grand événement de l'année 1884 en Orient a été la mesure prise par le Saint-Siège prescrivant que, en Palestine comme en Syrie, les Grecs schismatiques qui se convertiront au catholicisme garderont désormais l'usage du rit grec ; que ceux qui se sont convertis depuis les trente dernières années et qui ont embrassé le rit latin devront reprendre le rit grec. Les uns et les autres sont confiés à la juridiction du patriarche grec catholique,

“ Ces décisions ont comblé de joie les catholiques de Syrie et de Palestine, et ont produit sur les schismatiques la plus heureuse impression. Le mouvement de retour à l'unité s'est déjà accentué notamment. ”

---

## DÉCRET

---

Nicolaus Josephus Dabert, episcopus Petrocoricensis in Galliâ humiliter postulavit :

Utrùm toties in die lucriferi valeant indulgentiæ exercitio Viæ Crucis adnexæ quoties illud iteratur ?

Sacra Congregatio Indulgentiis Sacrisque Reliquiis præposita respondit : Ex documentis non constat Indulgentias, pro pio exercitio Viæ Crucis concessas, toties lucriferi quoties præfatum pium exercitium iteratur.

Ex Secretaria ejusdem Sæ Congreg. die septembris 1883. Loc. †  
Sigilli. A. Card. Bilio. Franciscus Della Volpe Secretarius.  
(Analecta juris Pontificii. Février 1885.)

---

## CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

---

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, M. E. L. Pineault, a été nommé desservant de la paroisse de Sainte-Madeleine de Rigaud.

La *Minerve* du 21 publie la dépêche suivante, qui lui est adressée, dit-elle, par une personne parfaitement renseignée à ce sujet :

“ Winnipeg, 20 avril 1885.

“ La nouvelle du massacre au lac des Grenouilles est officiellement démentie. Les Pères Fafard et Marchand n'ont pas été assassinés, comme on l'avait annoncé. ”

Cette dépêche causera une grande satisfaction à tous nos lecteurs qui avaient été douloureusement impressionnés à la nouvelle du martyre des Révérends Pères.

Nous rappelons aux membres de la confrérie des AVE MARIA que c'est demain, dimanche, qu'ils pourront gagner l'indulgence qui leur a été accordée par un Indult de Notre Saint-Père.

Dimanche dernier a eu lieu la réunion semestrielle des conférences de la Saint-Vincent de Paul, sous la présidence de M. Bellemare, président de la société.

Au fauteuil d'honneur avait pris place M. Bayle, ancien supérieur, ayant à ses côtés MM. le curé Sentenne, et Giband.

Après le compte rendu des travaux de chaque conférence, M. Laflamme, vice-président du conseil particulier, développa l'idée qu'il serait très utile pour le bien de tous les membres que les conférences se visitassent fréquemment entr'elles, cette motion reçut le meilleur accueil.

M. le président Bellemare annonça ensuite le décès de M. C. S. Cherrier, dans les termes suivants :

*Monsieur le Supérieur et Messieurs,*

C'est un devoir pour moi, et un bien pénible devoir, de vous annoncer, comme l'événement le plus notable depuis notre dernière assemblée, la mort toute récente de notre vénérable doyen, M. Côte-Séraphin Cherrier.

Ce monsieur était, je crois, l'un des fondateurs de notre première conférence dans cette cité, la conférence Saint-Jacques. Il fut membre du premier Conseil Particulier de Montréal, et il était encore membre de ce Conseil à l'heure de sa mort.

Nous lui devons donc à ces titres, d'une manière particulière, le suffrage de nos prières, et j'espère qu'aucune de vos conférences n'oubliera ce devoir de charité.

Tant que M. Cherrier a pu commodément assister à nos assemblées, il n'y manquait pas et nous adressait toujours la parole avec cette facilité et cette aisance qui lui étaient naturelles et que sa longue habitude du palais avait perfectionnées. Il le faisait toujours en penseur profondément chrétien, profondément attaché à l'Église, à ses enseignements et aux œuvres qu'elle bénit. Il demandait tous les jours dans ses prières, c'est lui-même qui le disait, la grâce de ne s'écarter jamais des Commandements de Dieu et des enseignements de l'Église de Rome, auxquels il voulait toujours adhérer avec la plus parfaite soumission. Et sa foi, vous le savez tous, messieurs, n'était pas inactive ; il en pratiquait les devoirs avec une assiduité fort édifiante, et il la soutenait si bien par des œuvres qu'il avait mérité d'être décoré par le Souverain Pontife de la croix de Saint-Grégoire le Grand.

Quand l'âge et les infirmités qui l'accompagnaient ne lui permirent plus de venir à nos séances, il voulut plusieurs fois se démettre de sa charge et rester simple membre souscripteur, sans cependant cesser de prendre un vif intérêt aux œuvres et au progrès de notre Société,

Le conseil particulier, tout en respectant son scrupule et ses motifs, sollicita, chaque fois, et obtint la permission de conserver l'influence d'un nom si justement honoré du public, sachant que son absence des assemblées n'était pas imputable à la négligence ou à l'indifférence, mais à des choses indépendantes de sa volonté.

Cette délicatesse même de notre respectable doyen, ce scrupule de laisser son nom sur la liste des officiers, parce que l'âge ne lui permettait plus d'en remplir tous les devoirs, est une leçon fort utile pour nous. Rappelons cet exemple à ceux de nos confrères qui se laissent volontiers porter sur le rôle des membres actifs et ne paraissent jamais ou rarement aux assemblées, sans avoir pour se justifier la bonne excuse des infirmités du vieil âge.

Pour nous qui l'avons si bien connu, conservons son souvenir avec respect, honorons sa mémoire, suivons les bons exemples de vertus publiques et privées qu'il nous a donnés durant sa longue et honorable carrière.

Prions donc pour le repos de l'âme de ce confrère si regretté, si digne et si juste ; disons du profond de nos âmes : *Requiescat in pace.*

Les *Annales de la bonne Sainte-Anne* annoncent que le plâtrage de l'allonge de l'église est terminé. De même la corniche et les trois quarts de la décoration sont achevés, de sorte qu'à l'ouverture des pèlerinages, il restera peu à faire. Dès que la neige aura disparu, on commencera à mettre la dernière main [aux tours de la façade.

---

### UN RAPPROCHEMENT SAISSANT

---

Le 29 mars 1880, le ministère de M. Jules Ferry lançait contre les congrégations religieuses de France ses odieux décrets d'expulsion !

Le lendemain 30 mars, les ministres envoyaient leurs circulaires et instructions pour préparer l'exécution de ces décrets.—Cinq années s'écoulaient !

Le 29 mars 1885, à la suite de désastreuses nouvelles reçues du Tonkin, les députés se réunissent et décident de renverser du pouvoir M. Jules Ferry, ministre des affaires étrangères et président du conseil des ministres.

Le lendemain 30 mars, par 308 voix contre 161, la Chambre des députés signifie son congé à M. Jules Ferry, que la foule indignée poursuit de ses clameurs et de ses insultes, jusques au palais du quai d'Orsay !

Quelques mois encore, et M. Jules Ferry allait être président de la République ; et il n'est plus rien ! !..

Quelle chute ! Quelle leçon !

Dieu est tout puissant ! " *Patiens, quia aternus !* "

## CLERGE ET DEMOCRATIE.

Sous ce titre, M. Ph. de Grandlieu, (Léon Lavedon) publie un remarquable article dans lequel il prouve que les républicains français actuellement au pouvoir mentent continuellement au principe dont ils se réclament.

Ils se prétendent démocrates, c'est-à-dire partisans d'un régime dévoué par-dessus tout au sort des masses, à leur émancipation, au développement du bien-être populaire, et leur conduite est en opposition quotidienne avec leur principe.

C'est surtout dans la conduite à l'égard du clergé, traqué avec une hypocrisie odieuse et persécuté sans relâche que M. de Grandlieu signale l'opposition la plus flagrante entre les principes et l'action. Qu'a donc fait ce clergé Français pour justifier cette guerre ? Quel est-il, et d'où vient-il ?

“ On peut dire, répond M. de Grandlieu, qu'à tous les points de vue il n'en est pas de plus national au monde, car il ne sort pas, comme dans certains pays, d'une caste particulière, mais des entrailles même du sol, et, en toutes circonstances, on l'a vu se mêler étroitement aux épreuves et à la vie de la nation, avec un patriotisme auquel les témoins les moins suspects ont été obligés de rendre hommage. On l'a déporté, on l'a guillotiné, on l'a fusillé ; il n'a jamais maudit ses bourreaux, et le premier acte du successeur de Mgr Darboy a été d'adopter paternellement les orphelins de la Commune.

“ Ni la prescription ni le martyr n'ont pu arracher de son âme le sentiment français, parce qu'il l'a puisé dans le sang de ces masses profondes d'où il est issu et qui forment la substance même du pays. Est-ce que le curé de Bazailles n'était pas Français ? Est-ce que l'évêque d'Orléans, disputant aux Prussiens la ville de Jeanne d'Arc, n'était pas Français ?

“ Ces prêtres, ces desservants, ces vicaires contre lesquels nos prétendus démocrates s'acharnent et dont ils suppriment ou rognent le modeste traitement, ce ne sont pas des abbés de cour et des cadets de famille, comme sous l'ancien régime ; ils n'ont pas de prébendes et ne sont inscrits sur aucune feuille de bénéfices. Fils de pauvres cultivateurs pour l'immense majorité, ils viennent de la ferme et de la charrue ; ils se sont élevés par leur propre mérite, et en échange de la vie de sacrifice et de dévouement qu'ils mènent au milieu de nos campagnes, l'Etat, qui gaspille l'argent de tant d'autres côtés et le prodigue à ses créatures en tant de fonctions inutiles, l'Etat leur marchandise la misérable somme de 900 francs ! 900 francs pour faire face aux besoins de toute une année, souvent avec une vieille mère ou une sœur sans ressource, avec la charge d'une servante et l'obligation sacrée des aumônes, avec les nécessités intellectuelles de quelques livres à acheter et de quelque publication périodique à recevoir, avec les petits déplacements inévita-

bies et le décorum de la situation à garder !—Lequel de leurs détracteurs, même parmi les plus spartiates, accepterait de se tailler un budget dans ces 300 francs ?

.....  
" On publie en ce moment des lettres et papiers inédits du P. Lacordaire. J'y trouve cette page colorée sur le curé de campagne :

" Si Platon et Socrate avaient vu ce spectacle d'un homme instruit, sérieux, se renfermant dans une bourgade pour cultiver l'intelligence et la conscience des pauvres paysans, les consoler et les assister par la religion, ils eussent été ravis d'admiration ; ils auraient baisé la trace de ses pas... Ses formes sont rudes et grossières, quelquefois, mais il y a sous cette rudesse plus de force et de dévouement que dans la fine aristocratie. C'est le sang des barbares qui a régénéré l'empire romain ; c'est encore ce sang du peuple qui est l'organe de toutes les grandes choses, et, en particulier, du dévouement sacerdotal. —Un jour, Napoléon est surpris par un affreux orage et forcé de s'abriter dans une chaumière. Comme il se tenait sur le seuil, il voit passer un vieux curé à pas précipités. Il l'interpelle et lui demande où il va par un pareil temps. " Monsieur, lui répond le digne prêtre, je vais porter à un mourant les dernières consolations de la foi. " Napoléon, ému, regarda son entourage, en disant : " Quelle pâte d'hommes que nos curés de France !... "

" Cette pâte d'hommes, nos républicains la foulent et la meurtrissent à plaisir, au lieu d'honorer en elle la vraie démocratie, celle qui commande la sympathie et le respect par le travail et la vertu !

~~~~~  
" Voulez-vous un autre exemple des services innombrables et cachés que rendent ces prêtres sur lesquels piétine aujourd'hui la République ? Fils du peuple, ils tendent la main à d'autres enfants du peuple pour les aider à monter à leur tour, quand ils ont entrevu en eux quelque rayon enfoui de la lumière divine.

" Il y avait dans un petit village de ma Touraine, à Brèches, un pauvre maréchal dont le fils avait révélé au catéchisme d'heureuses dispositions. Il savait à peine lire, mais le bon curé l'attira au presbytère, lui apprit dans l'Évangile les premiers éléments, et après avoir ouvert son esprit à des horizons nouveaux, s'éteignit en le bénissant et en lui laissant pour tout héritage sa vieille Imitation.

" Le fils du maréchal se jeta dans l'étude avec âpreté, et quelques années plus tard, la science moderne inscrivait au premier rang de ses illustrations le nom glorieux de Velpéau. Ainsi que l'a dit son biographe, cet enfant du peuple dut la révélation de son génie à un autre enfant du peuple, le curé de son village.

" Et combien d'autres que Velpéau ont dû leur émancipation intellectuelle au curé de leur petit coin natal, à ce prêtre obscur et bienfaisant qui s'est fait leur premier guide et les a orientés vers les sommets qu'ils n'auraient pas même entrevus sans lui !

“ Si vous interrogez, les noms les plus connus du clergé contemporain, ceux qui rétentissent dans la presse et à qui la chaire fait une réputation universelle, le P. Monsabré, le P. Ollivier, le P. Didon, le P. Félix, c'est encore à des enfants du peuple que vous avez affaire, portant dans leur personne et dans leur parole la forte empreinte de leur origine, mais puisant dans cette origine même je ne sais quoi de robuste et de puissant qui donne à leur éloquence une action particulière.

“ Et ces enfants du peuple, orgueil de leur race et champions du progrès, vous les crochetez, vous les dispersez, vous les proscrivez !

“ Au-dessus d'eux encore, les dignitaires du clergé, ces évêques des colonies qui se font les missionnaires de notre langue et de notre civilisation, ces archevêques et ces cardinaux dont vous rognez avec un parti pris cynique les traitements dévorés d'avance par la charité, d'où sortent-ils eux-mêmes ? Toujours des rangs du peuple. C'est le cardinal Gousset, qui, à dix-sept ans, ne savait pas lire encore et cultivait la terre. C'est le cardinal Régnier, septième fils d'un paysan de l'Anjou. C'est le cardinal Mathieu, c'est le cardinal Morlot, c'est le cardinal Pie, sortis du cabinet obscur d'un agent d'affaires, de la boutique d'un menuisier, de la bicoque infime d'un sabotier. C'est le plus glorieux de tous, Mgr Dupanloup, murmurant avec humilité sur son berceau les paroles sacrées : *De stercore erigens pauperem...*

“ Et les vivants ne nous offrent-ils pas le même spectacle ?

“ Vous vous trompez de date et de régime, républicains de la fin du siècle ! Oui, ces princes de l'Eglise étaient autrefois des grands seigneurs, des représentants d'une caste privilégiée ; mais aujourd'hui tous viennent de l'atelier ou de la charrue, tous sortent des nouvelles couches dont vous préconisez l'avènement ; et en contemplant l'hermine et la pourpre dont ils sont revêtus, vous devriez vous montrer fiers de leur élévation, et saluer en eux le triomphe même de la démocratie !

“ Vous demandez un clergé national ! En voilà un, il me semble, qui réunit toutes les conditions et qui doit satisfaire les plus difficiles. Il est bien sorti, celui-là, *ex visceribus nostris* ; il est classé, par le caractère et le talent, comme le premier clergé du monde ; et au lieu de l'aider dans son œuvre morale et pacificatrice, vous l'insultez, vous le paralysez, vous cherchez à le détruire !

“ Soit, répondez-vous, ces hommes ont toute la science, toute la vertu, tout le patriotisme possible ; mais ils ont une soutane, et c'est là notre grief !—Quoi donc ? comme le demandait Berryer à la tribune de l'Assemblée nationale de 1850, est-ce que la soutane est une dégradation civique ?

“ Il y a deux armées également formées de la chair du peuple, l'une sous les drapeaux, l'autre sous la croix ; toutes deux filles

des mêmes entrailles, vraiment sœurs, et plus d'une fois ayant scellé leur fraternité dans le sang. ”

M. de Grandlieu constate que l'agriculture donne annuellement à la France, 40,000 soldats et 40,000 prêtres ; il ajoute : “ ce sont eux, le prêtre et le soldat qui relèveront ensemble la patrie. ”

Bien différente de la démocratie anglaise, la démocratie des républicains français détruit les forces de la nation au lieu de les réunir et de les vivifier.

“ Le clergé, dit en terminant M. de Grandlieu, est assurément une de ces forces, qui n'a pas moins de droit que les autres à sa part de soleil et de liberté ; et si on la lui refuse, si on met hors la loi tous ces enfants du peuple pour qui Proudhon lui-même réclamait en 1848 la protection et le respect, ce n'est plus une démocratie qu'on nous fait, c'est suivant le mot brutal du même philosophe, quelque chose qui ne peut plus s'appeler que la démo-crapule ! ”

---

## L'HÔPITAL SAINT-JOSEPH À PARIS

---

La charité chrétienne est inépuisable à Paris ; elle trouve sans cesse des ressources nouvelles, des protecteurs dévoués et riches pour réparer les maux que sèment partout dans la grande ville les sectaires insensés qui siègent au conseil municipal et dans les Chambres.

Pour remplacer les écoles athées dont le crucifix est banni, les catholiques ont fondé et doté les écoles libres, dans lesquelles Dieu a repris la place qui lui est due ; pour subvenir aux besoins de ces vieux chanoines, de ces curés, de ces vicaires dont on a supprimé les modiques traitements, ils ont établi le denier du clergé ; et enfin, tout récemment, pour que le malade pauvre, obligé d'aller se faire soigner à l'hôpital, puisse y recevoir les soins si dévoués et si maternels des bonnes sœurs et trouver près de son lit de souffrance le prêtre pour l'exhorter et le bon Dieu pour le consoler, ils viennent de fonder un hôpital, *l'hôpital Saint-Joseph*.

Cet établissement charitable a été inauguré et béni par S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, ayant autour de lui les membres du Conseil d'administration de la Société propriétaire : MM. F. Riout, Hamel, Pagès, Beluze, comte de Kergorlay, Lefébure, et les membres du conseil de l'Association protectrice : MMmes la duchesse d'Estissac, la marquise de Chaumont-Quitry, Morice, Demachy, comtesses de Béarn, d'Astorg, d'Hulst, de Kergorlay, Frignet, etc. ; MM. les vicaires généraux, plusieurs curés de Paris, et un très grand nombre de messieurs et de dames, membres de la Société et membres de l'Œuvre.

Mgr d'Hulst, président de l'Œuvre, a donné lecture d'un rap-

port où est exposée avec exactitude l'organisation assez complexe de cette belle œuvre. Nous allons en citer quelques extraits :

“ Trois éléments concourent à former l'ensemble de l'œuvre que nous offrons aujourd'hui à vos bénédictions.

“ Une Société civile et une Société anonyme sont respectivement propriétaires et locataires d'un immense terrain de 46,000 mètres, dont les bâtiments actuels occupent seulement la neuvième partie. Ce vaste rectangle s'étend sur trois rues et représente, avec les dépenses considérables de clôture et de viabilité qu'il a fallu faire, une valeur actuelle d'environ 700,000 francs ; valeur qui ne peut que grandir sans cesse entre les mains des porteurs d'action, car le prix moyen de l'acquisition a été de 13 francs le mètre. Sur ce terrain la Société anonyme a commencé des constructions dont le plan général est inspiré par nos idées d'avenir ; à savoir, un vaste établissement divisé en deux parties : le grand hôpital, de 430 lits, et la petite maison Saint-Joseph, destinée au service spécial des maladies contagieuses et pourvue à cette fin, de services généraux indépendants. C'est cette seconde partie que nous avons bâtie la première, parce que, coûtant moins cher, elle peut néanmoins se suffire. Elle est aujourd'hui terminée et offre un ensemble qui fait le plus grand honneur à l'architecte distingué, en qui j'aime à saluer aussi un bienfaiteur de notre œuvre, un vrai confrère en saint Joseph. M. Lequeux me pardonnera de faire violence à sa modestie pour le présenter à Votre Eminence, comme il vous présentera lui-même les entrepreneurs consciencieux et habiles qui, sous sa direction, ont exécuté nos travaux.

“ La voilà donc achevée, dans ses modestes proportions, cette petite *Maison Saint-Joseph*, si agréable d'aspect, si hospitalière à la souffrance, si propice à la consolation. A l'entrée, ce sont les salles de consultation et d'admission, c'est le dispensaire pour les malades du dehors, c'est le logement de l'aumônier et celui de deux internes. Au centre, c'est la communauté, famille bénie de Saint-Vincent de Paul, légion virginale et vaillante qu'on voit toujours au premier rang dans les combats de la charité. Sous leur toit et à la portée de leurs mains laborieuses, les Sœurs abritent les services généraux, pharmacie, lingerie, cuisine, économat. Enfin, au fond du terrain, la demeure sacrée du maître de la maison, du Dieu qui fait ses délices d'habiter avec ceux qui souffrent et qui veut avoir une demeure à Lui, pour que tous ceux qui n'ont pas d'asile se sentent chez eux en y entrant.

“ Telle est, Eminence, l'œuvre de la *Société anonyme Hospitalière*. Elle a fait la maison, mais il ne lui appartenait pas de l'exploiter elle-même. Il y fallait la compétence et la responsabilité de l'art médical.

“ Nous n'avons pas été chercher bien loin ce second élément de notre œuvre. Membre, dès l'origine, de l'Université catholique, le docteur Tison y avait enseigné, avec un véritable éclat, les sciences

naturelles. Médecin en même temps que botaniste, il soignait, depuis neuf ans, les malades de notre maison des Carmes. C'est à son dévouement éclairé que nous avons fait appel pour prendre en main la direction du service médical. Autorisé par la préfecture de police, il a pris à bail les bâtiments où nous sommes et il y a ouvert une maison de santé, qu'il administre sous sa responsabilité. C'est lui qui décide des admissions ; c'est lui qui dirige le traitement ; c'est lui qui supporte en droit la gestion économique et qui, par conséquent, est obligé de demander une pension à ses malades. Il n'y a rien là qui ne soit rigoureusement légal et que nous ne puissions montrer à nos amis et à nos ennemis.

“ Mais nous qui voulons faire la charité aux pauvres malades, nous avons bien le droit de les confier de préférence à cette maison et à ce médecin que nous aimons ; nous avons bien le droit de nous substituer aux familles indigentes pour payer à leur place la pension des malades qu'elles nous envoient. Et voici apparaître alors le troisième élément de l'entreprise : l'œuvre proprement charitable, l'association de femmes chrétiennes dont Votre Eminence a béni la formation il y a moins d'un an, et qui s'est placée sous le vocable de *Notre-Dame de Consolation*.

“ Ces dames, pareilles aux abeilles industrieuses, vont butiner partout les ressources nécessaires à l'entretien de nos malades. Elles ne sont pas embarrassées dans les entraves légales qui règlent les opérations d'une société d'actionnaires. Elles reçoivent ce qu'on leur offre, peu ou beaucoup, et savent solliciter ce qu'on ne leur offre pas. L'argent recueilli par leurs mains sert à défrayer le médecin directeur de toutes les dépenses que ne couvrent pas les pensions directement fournies par les malades payants.

“ Je résume en trois mots cette organisation :

“ Une société industrielle qui achète des terrains et y fait des constructions appropriées à l'usage hospitalier ;

“ Un médecin qui prend ces bâtiments à bail et y ouvre une maison de santé payante, dont il confie les services aux sœurs de Saint-Vincent de Paul ;

“ Une association charitable qui réunit des ressources pour entretenir des malades pauvres dans cette maison de santé.

“ Voilà le présent, Eminence.

“ Et l'avenir ? Oh ! l'avenir appartient à Dieu.

“ Il faudra que la société anonyme poursuive son œuvre ; il faudra qu'elle construise la *grande Maison*. Cela ne se fera pas en un jour. D'ici là, bien des changements peuvent survenir. On peut s'apercevoir à la longue que la charité chrétienne n'est pas le plus redoutable des dangers publics ; on peut en venir à estimer que ceux qui pansent les plaies du pauvre sont au moins aussi utiles à la société que ceux qui versent la haine dans son cœur. Et alors, par un retour pareil à celui qu'on vit en 1803, il pourrait bien arriver que notre établissement, agrandi et complété, obtint la reconnaissance légale, justement due à son *utilité publique*.

“ Ce jour-là, la maison de Saint Joseph deviendrait officiellement ce qu'elle est déjà, malgré nous, dans l'opinion de tous et dans le langage des bonnes gens du quartier : *l'hôpital catholique*. Ce jour-là, les dons et legs, qui font si souvent fausse route en allant chercher les pauvres à travers certaines administrations, prendront facilement le chemin de la rue Chanudet ; et, tandis que la charité parisienne pourra s'enorgueillir d'avoir son hôpital à elle, rien n'empêchera plus les amis du haut enseignement chrétien d'installer dans nos salles leurs cliniques médicales... ”

---

### CONFERENCE SUR LE CONCORDAT PAR M. EMILE OLLIVIER

---

Monsieur Emile Ollivier vient de faire à Paris une conférence sur le Concordat.

L'ancien ministre de l'empire libéral a compris que la question religieuse était la question principale de notre temps, et il a voulu y consacrer son talent littéraire et son éloquence.

Nous devons constater avec satisfaction que M. Emile Ollivier a séparé du Concordat les articles organiques, a démontré l'illégitimité et l'iniquité de ces clauses ajoutées par la puissance civile, clauses qui n'ont jamais été admises par le Saint-Siège, et qui, presque toutes, sont en opposition avec les principes énoncés dans le Concordat.

Un pareil témoignage, venant d'un admirateur passionné de l'œuvre napoléonienne, serait bien fait pour déconcerter les républicains de mauvaise foi, qui ne retiennent guère du Concordat que les articles organiques et qui prétendent faire une arme de guerre d'un instrument de paix.

---

### HONNEUR À LA CROIX

---

Lyon, la seconde ville de France, possède un maire radical et athée ; le 27 mars il fait enlever furtivement toutes les croix des cimetières. Son Eminence le Cardinal Archevêque de Lyon fit lire, le dimanche des Rameaux, au prône, une lettre ordonnant des prières de réparation pour l'outrage fait au signe adorable de notre salut.

Les catholiques lyonnais ont voulu témoigner par une imposante manifestation de la douleur que leur inspirent ces profanations.

Voici le récit que nous trouvons dans le *Nouvelliste* de Lyon ;

“ La foule grossit à vue d'œil et vers une heure la place Saint-Jean est littéralement bondée.

“ L'attitude des manifestants est très calme ; chacun s'entretient

de l'événement qui a si péniblement attristé la population tout entière, et on juge sévèrement les instigateurs et les exécuteurs de cette nouvelle infamie,

“ Une heure sonne à l'horloge de la métropole : un grand silence se fait aussitôt, et, avec une admirable spontanéité, dix mille hommes environ se mettent en marche dans le plus grand ordre.

“ Le spectacle est solennel.

“ Dans l'immense cortège qui se déroule à travers la montée du Chemin Neuf sont confondues toutes les classes de la société.

“ L'élite de la population lyonnaise est là ; les ouvriers y sont en grand nombre.

“ Le haut commerce, l'ancienne magistrature, l'armée, le bureau, les lettres, les sciences, tout ce qui, à Lyon, est entouré de l'estime et de la considération générale, figure à côté d'humbles artisans qui ont quitté la récréation du dimanche en famille pour aller à Loyasse accomplir un grand devoir.

Un même sentiment aime cette foule silencieuse et recueillie : elle va dans la cité des morts faire amende honorable de l'enlèvement et de la profanation des croix des cimetières ; elle va protester aussi contre l'acte scandaleux du fanatisme anti-chrétien que viennent de perpétrer les ambitieux sans scrupules qui siègent à l'Hôtel-de-Ville.

“ Pendant le trajet par la rue Tramassac, la Montée-du-Chemin-Neuf, la place des Minimes, la rue des Farges, la montée du Télégraphe, le cortège se grossit par centaines de nouveaux manifestants.

“ Les femmes font la haie sur tout le parcours et les fenêtres regorgent de spectateurs.

“ On peut dire que cinquante mille personnes prennent part, en ce moment, au grand acte de piété qui s'accomplit.

“ Il plane au-dessus de ce peuple en larmes et en prières comme une volonté invisible qui le dirige et le reconforte.

“ Pendant ce trajet, pas le moindre incident.

“ Les passants, les indifférents se découvrent par un sentiment de respect spontané.

“ Nous voilà au cimetière.

Les portes sont grandes ouvertes.

“ C'est avec un ordre parfait que la foule d'hommes qui s'est grossie et qui compte au moins douze mille personnes, pénètre dans le champ du repos.

“ A l'endroit où s'élevait la croix monumentale du cimetière de Loyasse, des mains pieuses ont déposé quelques vases de fleurs qui entourent deux morceaux de bois, deux planches de cercueil mises en croix.

“ Pendant qu'un chœur chante le *Parce Domine* et le *Miserere*, la pieuse assistance défile, émue, autour du Calvaire, que la pioche des démolisseurs a émietté par un sacrilège infâme.

“ Ce qui se passe en ce moment est saisissant.

“ Nous aurions voulu que tout Lyon assistât à cet imposant spectacle.

“ C'est à genoux et en baisant la terre souillée par la pioche des iconoclastes, que se succèdent là des milliers de chrétiens.

“ Des mains rendues calleuses par le travail journalier s'appuyent sur cette terre sanctifiée, mouillée maintenant par des larmes.

“ Riches et pauvres, grands et petits, tout le monde s'agenouille respectueusement.

L'émotion est à son comble ; toutes les paupières sont mouillées.

“ La sortie se fait par une allée transversale sans le moindre incident, et dans le plus grand silence.

“ La foule, un instant dispersée, se réunit place de la Sara pour se diriger vers l'Hôtel-de-Ville.

“ Le retour s'opère également dans le plus grand ordre par la montée Saint Barthélemy, celle du Change, la place et le pont du Change, la place d'Albon, la place Saint-Nizier, la rue Saint-Pierre et la place des Terreaux.

“ Comme pour la montée à Loyasse, le retour s'accomplit au milieu d'une assistance sympathique et respectueuse.

“ Pas une fenêtre, sur le parcours, qui ne soit garnie de spectateurs.”

Les manifestans se rendent à la préfecture, six délégués ont demandé l'intervention du préfet pour obtenir une audience du maire, à qui l'on veut réclamer absolument le rétablissement des croix.

Sur la promesse que cette audience serait accordée, la foule s'est retirée aux cris mille fois répétés : “ *la croix, la croix ; nous la voulons !* ”

Le 31 mars les délégués ont eu l'audience du maire et des adjoints. Bientôt convaincus du mauvais vouloir de cette municipalité radicale, les délégués ont rompu l'entretien et se sont retirés.

Voilà donc la grande majorité d'une ville qui réclame contre une mesure qui frappe ses convictions, qui est un outrage à ses plus chères croyances, et elle ne peut obtenir justice soit du préfet qui rejette la responsabilité sur la municipalité, soit sur cette municipalité qui prend à tâche de la molester et de l'insulter par des mesures si sérieusement vexatoires.

Vraiment, ainsi que le disait un des délégués, les catholiques de Lyon, comme ceux de la France entière, ont fait le maximum des concessions, et nous comprenons fort bien qu'ils ne veuillent plus supporter de nouvelles avanies.

Qu'ils prennent donc les moyens qu'exige leur défense. Ils sont assez nombreux, assez forts pour exiger qu'on respecte leur foi.

# LE VIEUX MUSICIEN

PAR

MARTHE LACHÈSE.

(suite.)

—Et elles sont si misérables ! si vulgaires ! dit Jacob qui, cependant, pour des raisons absolument opposées à celles de Marguerite, ne les avait jamais beaucoup analysées non plus.

—Elles sont impitoyables, surtout, soupira la jeune fille. C'est pourquoi je veux préparer d'avance, et le plus promptement possible, notre moyen de salut. Je dis *notre*, car il n'en est qu'un. Vous le devinez peut-être.

—Moi ? non, dit innocemment Stanislas.

—Je veux donner des leçons.

Une surprise mêlée d'une sorte d'effroi se peignit sur les traits de l'artiste.

—Des leçons !... balbutia-t-il.

—Sans doute. Mon père aurait pu, je le crois, trouver facilement un emploi lucratif. Mais il est condamné au repos pour plusieurs années. C'est pour lui une question de vie ou de mort, dit-elle en frémissant. Le médecin ne me l'a pas caché. Ma mère, quand elle sera tout à fait rétablie, pourra peut-être donner quelques leçons d'espagnol. Mais, outre le chagrin que j'aurai de lui voir prendre cette peine, elle n'est plus jeune, maman, elle a déjà trente-huit ans...

—On est bien jeune à trente-huit ans, Mademoiselle.

—Pas pour transformer sa vie. Maman a toujours été d'une faible santé...

—Et puis, elle est créole, dit Jacob avec conviction, comme si ce mot devait indiquer une impuissance native pour toute exactitude, toute diligence et tout travail.

Marguerite ne répondit pas. La réflexion de l'artiste avait-elle donc quelque justesse ?...

Mademoiselle Suber reprit :

—Il ne reste que moi pour porter le fardeau de chaque jour. Je puis enseigner l'anglais et l'espagnol, je les parle depuis mon enfance. Avant tout, je puis enseigner le français. Je ne sais pas grand'chose, c'est vrai, mais du moins, je suis capable d'apprendre à lire et à écrire à de petits enfants. Je puis aussi donner des leçons de piano.

À ces mots, la stupeur qui augmentait par degrés sur le visage de Stanislas Jacob atteignit son comble.

—Je suffis pour de petits commençants, disait Marguerite avec la plus naïve assurance. J'avoue, continua-t-elle tristement, que je préférerais ne pas être réduite à ce rôle d'institutrice dans le monde où nous avons vécu...

—Ah ! je le pense ! murmura Stanislas.

—Comment atteindre d'autres familles où je suis inconnue, si un ami ne me prête pas son concours ?

Stanislas ne répondit que par un long soupir.

—Comprenez-vous, maintenant ? dit Marguerite en lui tendant de nouveau la main.

Il prit et serra cette petite main vaillante.

—Oui, dit-il, je comprends. Et je ne vous cache pas qu'une telle pensée me glace le cœur. Vous ne soupçonnez pas, Mademoiselle, ce qu'est une pareille existence.

—Tout devient doux quand on le souffre pour ceux que l'on aime.

—Quoi vos parents consentiraient ?...

—La nécessité triomphe des répugnances.

—Mais la fatigue...

—Je suis jeune et forte. Je puis bien marcher...

—Marcher !... Qui vous accompagnera ?

—Personne. Ma mère ne le pourrait pas et, d'ailleurs, mon père la réclamera. Notre maison est déjà dispersée. Mais combien de jeunes filles du peuple sortent seules, avant même d'avoir atteint mon âge ?

Stanislas pâlit. Si belle, d'une distinction que nul pauvre vêtement ne pourrait lui enlever, si jeune, si pure, allait-elle vraiment parcourir seule toute cette grande ville ?

—Oh ! dit-il d'une voix sourde, tâchez donc de choisir un autre état.

—Et lequel ? dit-elle avec douleur. Je ne sais rien faire, sinon ce que je vous dis. Et encore, qu'est-ce que cela ? Oh ! s'écria-t-elle tout à coup en joignant, en crispant ses mains, oh ! que n'ai-je écouté vos conseils ! Vous me reprochiez souvent, bien souvent ma paresse. Vous seul m'aimiez sagement, vous seul me disiez la vérité. Oui, reprit-elle avec explosion, j'ai été paresseuse, égoïste, lâche ! J'ai jeté à l'oisiveté, à rien, rien, rien, ces années si libres, si heureuses, où j'aurais pu acquérir un talent. Un talent ! la sécurité de deux chères vies ! le pain d'un père et d'une mère !...

—Calmez-vous, calmez-vous !...

—Oh ! j'expie ! j'expie justement ! répétait-elle à travers ses sanglots.

Stanislas leva ses deux grands bras vers le ciel. Il était prêt à sangloter aussi.

—Calmez-vous, Mademoiselle ! chère petite demoiselle ! Nous verrons... nous tâcherons... Soyez tranquille, on trouvera bien... On arrangera... Oh ! je vous en prie !...

Sa voix tremblait presque autant que celle de Marguerite,

Un coup frappé à la porte les interrompit tous les deux!

— Entrez, dit mademoiselle Suber en s'essuyant le visage.

La gouvernante anglaise parut, très émue. Elle resta stupéfaite en voyant Jacob.

— Venez vite, Miss, dit-elle, si Monsieur veut bien excuser. Le joaillier ne veut pas donner le prix sur lequel Milady comptait. Milady se trouve mal encore.

Marguerite se leva d'un bond.

— Au revoir ! A bientôt ! Je compte sur vous ! dit-elle à Jacob.

— A bientôt, comptez sur moi ! répondit-il comme un écho, tandis que la jeune fille et l'Anglaise sortaient précipitamment de la chambre.

Stanislas descendit l'escalier plus lentement, plus lourdement encore qu'il ne l'avait monté. Sans se demander si d'autres élèves allaient l'attendre, sans compter ce qu'il avait d'argent sur lui, il gagna une station de voitures. Il sentait ses jambes fléchir.

Il cria son adresse à un cocher et se jeta dans le fiacre comme dans un refuge. Il ne s'aperçut même pas que, pour l'atteindre, il venait de passer, au péril de sa vie, devant un tramway.

## II

Lorsque le vieux musicien regagna sa chambrette, il était littéralement brisé. Il monta un raide escalier où l'on semblait vouloir retrouver du côté du zénith tout l'espace qui manquait à la cage. Il arriva enfin sur un palier où une porte se laissait moins voir que deviner. En tâtonnant, il l'ouvrit.

Ne craignons pas de la franchir à sa suite. Faisons connaissance avec ce *home* d'artiste, placé entre deux nids d'hirondelles.

La cheminée, avec son étroite tablette, sa boiserie à p'lastres corinthiens, le tout gris perle, la cheminée était le domaine consacré à de chers souvenirs. On y voyait beaucoup de choses : entre autres la pendule d'albâtre qui avait marqué l'heure où Stanislas avait ouvert les yeux à la lumière de ce monde ; le crucifix qu'il avait présenté aux lèvres mourantes de ses vieux parents ; deux dessins où une main, malheureusement trop novice, avait essayé de rappeler leurs traits ; une madone de plâtre, divine gardienne de cet humble foyer ; des branches desséchées, jusqu'à des coquillages, jusqu'à des pierres, mille objets, enfin, qui formaient un ensemble un peu bizarre à l'œil, souverainement précieux au cœur.

Plusieurs photographies complétaient ce musée intime. Elles représentaient des ecclésiastiques, des parents de Stanislas, quelques élèves, quelques amis d'autrefois...

Aucun portrait de jeune fille n'était venu fleurir cette galerie déjà ancienne d'origine. Stanislas Jacob n'avait pas eu de fiancée. Partagé entre l'idéale passion qui enivrait son âme et le vulgaire labeur qui lui donnait le pain de chaque jour, il n'avait jamais songé que le printemps n'a qu'une heure, que l'été fuit rapide, et

que, si l'on ne veut pas demeurer seul, il faut le savoir avant l'hiver.

Dans un écrin de velours noir étincelait une miniature ornée d'un cercle d'or très finement ciselé.

Cette miniature était le portrait d'un homme petit, laid, chauve, bossu. Mais quelle distinction exquise rehaussait ce visage irrégulier ! Quelle bonté charmait dans ce sourire ! Quel esprit illuminait ce regard ! Ah ! que cet homme devait être aimable, sympathique, séduisant, malgré ses disgrâces physiques ! Le pauvre Stanislas s'était laissé gagner par le charme d'un esprit hors ligne, et telle était la bonté de son cœur, à lui, que l'homme ainsi doué avait voulu devenir son ami.

Ils s'étaient rencontrés sur les bancs d'une école où ils allaient écouter un discours. Ils avaient vingt ans. Ils s'étaient revus le lendemain dans une réunion religieuse. Où et combien de fois s'étaient-ils retrouvés ensuite ? Ni l'un ni l'autre n'auraient pu le dire, car ils s'étaient cherchés partout.

Sept ans plus tard, le marquis de Kercouët, en quittant Paris, avait dit au pauvre musicien :

— Tu as désormais un chez toi en Bretagne. Il se nomme Plou-Braô. Viens t'y reposer souvent. Tu verras, au fond d'un vallon, un petit castel du moyen âge. Un calvaire rustique en marque le chemin. Agenouille-toi en passant devant ce calvaire, pour remercier Dieu de la joie que ta présence donnera à ton ami.

Stanislas avait obéi. Le petit castel l'avait revu souvent, arrivant de Paris à pied, blanc de poussière, fatigué, heureux comme l'hirondelle qui retrouve son soleil. Il s'était toujours agenouillé devant le calvaire, mais c'était sa joie à lui-même qui montait comme un flot d'encens aux pieds du Sauveur.

Pendant plusieurs années, cette douce amitié avait embaumé l'existence du pauvre artiste.

Mais une intelligence ardente et une âme que rien ici-bas ne rassasie ont promptement raison d'un corps débile. Le jour était venu vite où le gentilhomme avait dit avec Job :

— O Dieu ! souvenez-vous de moi parce que ma vie n'est qu'un souffle ; et ceux qui m'ont vu jusqu'à présent ne me verront plus.

Il ne s'était pas mépris sur les langueurs qui appesantissaient ses membres.

— J'entends sonner le premier coup de cloche, disait-il en souriant.

Et, doucement, en silence, pour ne pas affliger de bons serviteurs, il avait préparé non seulement le jour suprême, mais encore son lendemain.

Alors, pour la première fois, au moment de quitter tous les biens de la terre, il avait regretté de n'en posséder que fort peu.

(à suivre.)

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



ESTO. D. S. S. QUOMODUM SURTAS. J.

C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

— Mch. XIII, 46.

### PRIONS POUR NOS MORTS :

Côme-Séraphin Cherrier, Ecr, avocat, C. R. Faculté de Droit de l'Université-Laval, chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand.  
 — William Patrick Bartley. — Mathilda Slin... Belle.  
 — Amanda Rouleau. — Emelie Héroux, épouse de Firmin Houle. — B. Andegrave. — John Grant. — Flavie Gougeon, épouse de Benjamin Mathier. — Catherine Noble, veuve de James Murphy. — Denise Bouthillier, épouse de Eusèbe Paquette. — William Kennedy. — Marie-Z.è Boileau, épouse de Jos. Monier. — Martha Stellers, épouse de James Reynold. — Mary Hoalahan. — Mary Power. — Aurelie Guernon, veuve de Léon Chartrand. — Catherine Laporte, épouse de Denis Gaudry. — Charles Lee. — James Gallivan. — John Duncan. — Aglaë Laurent, épouse d'Henri Tellier. — Emélie Leduc, épouse d'Emmanuel Latour. — Pierre Prévost. — Julie Lévesque. — Scholastique Giroux, épouse de Firmin Houle. — Albina Morin, épouse d'Euclide Durocher. — Jos. Nolin. — Mary M'Rae.

**DE PROFUNDIS.**

# ETOFFES NOIRES

## Département du Clergé e des Communautés.

L'immense clientèle du clergé et des communautés, qui nous honore de son patronage a pu constater que nous n'épargnons rien pour perfectionner de plus en plus ce département. Nos deux agences Européennes de Tissus noirs nous donnent des avantages de bon marché et de qualité qu'on ne saurait égaler.

Nous avons l'assortiment le plus complet de **MERINOS DOUBLES**, à soutanos.

**SAYS FRANÇAIS** dans six prix différents.

Nos Says ont été comparés avec tous les says importés et ont été reconnus supérieurs en tous points.

**CACHEMIREs, PARAMATTAS, BARATTEAS ETC.**

**ETOFFES** spéciales à tentures d'églises, dans tous les prix.

Toutes les ventes que nous faisons cet hiver, au clergé et aux communautés religieuses seront datées à 6 mois du 1er mai 1885.

Remises libérales sur paiements anticipés.

## DUPUIS FRÈRES

Coin des rues **STE-CATHERINE & ST-ANDRÉ**  
**MONTREAL.**

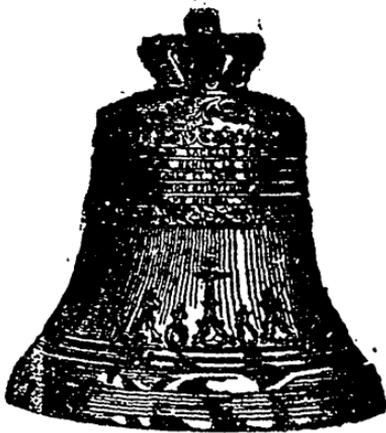
# COFFRE-FORT

## A VENDRE.

Un excellent coffre fer ayant à peine un an d'usage, dernier modèle 'Edwards' 25 par 39 à l'intérieur et 19 pouces de profondeur, parois et portes de 8 pouces d'épaisseur. Muni de 5 tiroirs et d'une double boîte en fer, serait très utile pour une fabrique de paroisse ou une maison d'éducation. S'adresser, à

**EUSÈBE SENÉCAL & Fils, 20 rue St-Vincent, Montréal.**

GRANDE FONDEUR DE CLOCHES



**BURDIN Aîné**

Rue de Condé, 28  
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. R. Beullac, 229 Notre Dame

**LAVOIE & BEAULIEU**

**ATELIER DE**

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

*Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.*

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses Drapeaux Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

**PLANS** pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main les modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etats-Unis en s'adressant à :

**O.M. LAVOIE-D A. BEAULIEU**

**231 NOTRE-DAME CENTRE 231**

**MONTREAL.**

**WILLIAM BRITTON**

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage :

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

**NO 15 Rue CLAUDE, No 15**

**MONTREAL.**

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour les sculptures, etc.

Service prompt

**HURTEAU & FRERE,**

92 Rue SANGUINET.  
MONTREAL.

# REMEDES POUR TOUS

à la portée de toutes les bourses

Mme E. DESROCHERS

Dépôt général:

62 ET 64 RUE SAINT-LAURENT



SON SIROP DE MIEL est le meilleur remède contre le rhume, la toux, les affections des bronches, des poumons et de la gorge. Les enrouements, extinctions de voix disparaissent rapidement par son usage:



L'EAU POUR LES YEUX, dont elle seule est propriétaire, est reconnue comme unique dans son genre. Elle fait disparaître rapidement toutes les inflammations des organes visuels, chroniques ou passagères.



SON REMÈDE SOUVERAIN contre le choléra, diarrhée, dysenterie et affections des intestins est employé avantageusement dans tous ces cas par toute personne indistinctement, quel que soit l'âge ou le tempérament.

Prix les plus modérés.

GROS ET DETAIL.

Dépôts dans les Pharmacies et Epicerics.

# 25 Cts

Employez les

**Pilules de McGale**

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

LORGE & CIE  
CHAPELIERS PARISIENS  
21 rue St-Laurent  
MONTREAL.

## CLOCHES D'ÉGLISES

The Jones Bell foundry Co  
TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK  
LONDRES — ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR  
H. & J. RUSSEL  
22 RUE ST.-NICHOLAS  
MONTREAL.

AGENTS DE  
LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,  
Fabricants de sommiers en cr.

ÉTABLI EN 1859

## HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent  
MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

## ART RELIGIEUX

SCULPTURE — DOUBE — PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises et de chapelles. Autels, Chemins de Croix, chaires, vestiaires, fonts baptismaux, etc., etc., etc.

**LUCIEN BENOIT**  
NOS 198, 200,  
RUE JACQUES-CARTIER.

A MONTREAL

près de la Banque d'Épargne.

# MENEELY BELL COMPANY

A TROY ; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

**FABRIQUE GARANTIE**

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**  
**Troy, N.-Y., U. S. A.**

---

## 1500 PONDEUSES AUTOMATIQUES

Vendues depuis JANVIER avec espérance d'en vendre 1500 autres. Avantages : les poules, rats, chats, etc., ne peuvent manger les OEUFs qui sont conservés raris et propres. PRIX 40cts et 75cts. Cette dernière est complète avec boîte.  
A VENDRE EN GROS ET EN DÉTAIL PAR

**L. J. A. SURVEYER**

MARCHAND FERRONNIER,

1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice)

---

**PERRAULT & MESNARD,**  
ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boîte 1414, P. O.

MONTREAL.

---

## GABOURY & GADTEUX

ENTREPRENEURS d'Eglises, Couvents, résidences, à la Campagne et à la Ville.

**REPARATIONS** exécutées à bref délai à PRIX MODÉRÉS.

137 ET 139 RUE VISITATION,

MONTREAL.